



APPEL À PARTICIPATION 2026-2027



DESCRIPTION

Les Tandems Solidaires sont un dispositif territorialisé et multi-acteurs d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) en milieu scolaire.

Il donne l'occasion à des élèves de **primaire (maternelle, élémentaire), collège et lycée** de participer à un projet d'ECM durant une année scolaire à travers **la mise en place de binômes composés d'une équipe pédagogique et d'une association du territoire régional**. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des directives du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse portant sur l'éducation au développement durable et la mise en place des parcours citoyens au sein des établissements, ainsi que celles du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation relatives à l'enseignement agricole.

Coordonné par **la Région académique de Bourgogne-Franche-Comté et le réseau Bourgogne-Franche-Comté International (BFC International)**, le dispositif est soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Territoire de Belfort, le Département du Jura, la Ville d'Arbois, la Ville de Belfort, la Ville de Besançon, la Ville de Dijon, la Ville de Nevers, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté (DRAAF BFC) et le Conseil national de l'enseignement agricole privé de Bourgogne-Franche-Comté (CNEAP BFC). Il bénéficie également du soutien de l'Agence française de développement (AFD) et de la Conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA).

DONNER AUX ÉLÈVES LES MOYENS DE CONSTRUIRE UN MONDE PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE !

Les finalités du dispositif sont les suivantes :

- ✿ **Donner des clés de compréhension des interdépendances et des inégalités dans le monde** pour agir en citoyen dans un monde globalisé ;
- ✿ **Explorer la dimension internationale du développement durable** et faire prendre conscience de la nécessité d'agir pour construire un monde plus solidaire, respectueux des droits humains et de l'environnement ;
- ✿ **Favoriser l'engagement des jeunes** par un contact direct avec les acteurs de terrain, les échanges intergénérationnels et une pédagogie active ;
- ✿ **Renforcer durablement les partenariats entre les associations et les établissements scolaires** et leurs capacités à mettre en place des projets éducatifs structurants autour de la citoyenneté mondiale.

Publics cibles :

Le dispositif des Tandems Solidaires s'adresse à tous les élèves du 1^{er} et du 2nd degré de l'Éducation Nationale (établissements publics ou privés sous contrat) et de l'enseignement agricole :

- ✱ Élèves d'écoles primaires, maternelles et élémentaires ;
- ✱ Élèves de collèges ;
- ✱ Élèves des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) ;
- ✱ Élèves de lycées d'enseignement général, technologique, ou professionnel ;
- ✱ Élèves des centres de formation d'apprentis (CFA) ;
- ✱ Élèves des centres scolaires hospitaliers ;
- ✱ Élèves des instituts médico-éducatif (IME) ;
- ✱ Élèves des établissements agricoles publics : lycées d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA), lycées professionnels agricoles (LPA) et des centres de formations d'apprentis (CFA) ou centres de formations professionnelles et de promotion agricoles (CFPPA) ;
- ✱ Élèves des Maisons familiales et rurales (MFR) ;
- ✱ Élèves de l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP) ;
- ✱ Élèves d'établissements d'enseignement agricole privés : réseau CNEAP.

Cadres d'intervention :

Les projets pédagogiques accompagnés par le dispositif des Tandems Solidaires peuvent être menés dans des cadres différents (classe ou groupe d'élèves), permettant aux enseignants et personnels des établissements d'enseignement d'adapter chaque projet au cadre pédagogique qui leur paraît le plus pertinent. Parmi ces cadres on peut lister :

- ✱ Les enseignements disciplinaires ;
- ✱ Les projets interdisciplinaires ;
- ✱ Les dispositifs Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire), UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants), SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) ;
- ✱ Les sessions d'accompagnements personnalisés ;
- ✱ Les associations d'élèves (Maison des Lycéens, Club Solidarité, Junior association, Club UNESCO, etc.) ;
- ✱ Les conseils d'élèves (délégués de classe, Conseils de Vie Collégienne, Conseil de Vie Lycéenne, éco-délégués, etc.) ;
- ✱ Autres projets transversaux menés par les enseignants et les représentants associatifs.

Structures éligibles :

Toutes les associations dont le siège social se situe en Bourgogne-Franche-Comté ou pouvant justifier d'activités menées sur le territoire sont éligibles. Les associations candidates doivent pouvoir justifier d'une expérience en matière d'actions éducatives et/ ou d'une expertise dans le domaine de la coopération, de la solidarité internationale et/ou du développement durable.

Tous les établissements scolaires implantés sur le territoire régional relevant des catégories citées précédemment peuvent être candidats.

Financement :

Chaque établissement scolaire engagé dans un Tandem Solidaire pourra bénéficier **d'un soutien financier forfaitaire de 500 €** accordé par sa collectivité territoriale de référence lorsque celle-ci est partenaire du dispositif, à défaut par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Un accompagnement est proposé pour réaliser la demande d'aide auprès de cette collectivité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Avant toute candidature, nous vous invitons à prendre connaissance des documents suivants :

- ✳ [Le règlement du dispositif](#) ;
- ✳ [Le guide du participant au dispositif](#).

Modalités de candidature :

Pour candidater, rendez-vous sur le lien qui correspond à votre situation :

- ✳ [Je candidate avec une association ou un établissement scolaire partenaire](#) ;
- ✳ [Je pré-candidate en solitaire](#) (l'équipe d'animation fera son possible pour vous trouver un binôme pertinent dans les délais impartis).

Voici [une carte](#) ainsi qu'[une liste d'associations partenaires](#) du dispositif avec lesquelles vous pourriez co-construire votre projet de Tandem Solidaire.

CONTACTS

- ✳ **Manon VÉRITÉ**, chargée de mission (BFC International)
- ✳ **Pauline DEYME**, référente site de Dijon (Délégation régionale académique aux relations européennes et internationales et à la coopération - DRAREIC)
- ✳ **Christelle GIRARDOT**, référente site de Besançon (DRAREIC)

✉ tandems.solidaires@bfc-international.org / manon.verite@bfc-international.org

☎ 09 83 20 12 03 / 07 45 23 57 90

DOCUMENTS

Pour en savoir plus ou vous inspirer, n'hésitez pas à consulter [la rubrique dédiée aux Tandems Solidaires](#) sur le site internet de BFC International ou à consulter les documents suivants :

- ✳ [Reportage vidéo](#) d'un projet Tandem réalisé en 2020 ;
- ✳ [Fiches projets](#) en ligne ;
- ✳ Ouvrage [Tandems Solidaires : recueil d'initiatives d'éducation à la citoyenneté mondiale](#).

